

SUGGESTION DE COURRIER A ADRESSER AUX JEUNES DE L'AUMÔNERIE

Le don à l'Eglise, c'est pour toi une évidence : donner du temps pour sa paroisse, pour un mouvement, pour une cause, et surtout le soutien spirituel par la prière...

Mais t'es-tu déjà posé la question du don financier à l'Eglise ? Sais-tu comment et de quoi l'Eglise vit ?

Le dépliant ci-joint présente le Denier de l'Eglise, première ressource de notre diocèse. Tu es encore lycéen, étudiant ou tu viens d'entamer ta vie professionnelle. Tu ne manques certainement pas de projets... alors le Denier peut te paraître, au premier abord, loin de tes préoccupations actuelles.

Pourtant, tu participes régulièrement à nos activités, tu assistes à des rassemblements paroissiaux ou diocésains, tu as des projets qui nécessiteront l'accompagnement d'un prêtre ou d'une équipe de laïcs (confirmation, mariage, baptême...).

Tu es conscient de la présence de l'Eglise, mais sais-tu quels sont les moyens dont elle dispose pour accomplir sa mission ?

L'Eglise ne peut compter que sur la générosité des catholiques, à travers leur contribution au Denier de l'Eglise, pour assurer le fonctionnement de nos paroisses et de nos communautés, notamment en rémunérant les personnes au service de l'Eglise (prêtres, salariés laïcs...). Contrairement aux idées reçues, l'Eglise ne bénéficie d'aucune subvention pour faire face à ses besoins.

C'est pourquoi nous souhaitons avant tout, par ce courrier, te sensibiliser : peut-être as-tu déjà donné au Denier de l'Eglise, peut-être le feras-tu dans quelques années... Quelle que soit ta situation, nous te remercions de lire ce document avec attention.

Comme chaque famille, la famille de l'Eglise ne peut vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres.

Ton aumônier et l'équipe d'animation

